

La Compagnie Minière Montagne d'Or prend acte des déclarations du Premier Ministre et du Ministre de la Transition écologique à l'issue du Conseil de défense écologique du jeudi 23 mai 2019.

La société réaffirme sa volonté de mener un dialogue ouvert et constructif avec l'ensemble des parties prenantes à ce dossier en vue de rendre ce projet en Guyane compatible avec les exigences de protection environnementale.

La Compagnie Minière Montagne d'Or soutient la volonté du gouvernement d'accélérer la réforme du code minier. Cette modernisation permettra d'intégrer les exigences environnementales et de clarifier le cadre de l'exploitation minière en France, condition indispensable pour attirer les investissements.

Contact presse : Melissa Langlois - T. +594 (0) 694 43 07 00

www.montagnedor.fr

  MOGuyane

